



Available online at <http://www.ifgdg.org>

Int. J. Biol. Chem. Sci. 11(4): 1512-1522, August 2017

ISSN 1997-342X (Online), ISSN 1991-8631 (Print)

International Journal
of Biological and
Chemical Sciences

Original Paper

<http://ajol.info/index.php/ijbcs>

<http://indexmedicus.afro.who.int>

Utilisation sociale de *Borassus aethiopum* Mart et de ses habitats dans les Communes de Savè et de Glazoué au Bénin

F. GBESSO^{1,2}, K. M. NASSI³, G.H. F. GBESSO^{1*} et A. AKOEGNINOU²

¹Laboratoire de Biogéographie et Expertise Environnementale (LABEE) ; Université d'Abomey-Calavi (UAC), BP 677 Abomey-Calavi ; Bénin.

²Laboratoire de Botanique et Ecologie Végétale (LaBEV) ; Université d'Abomey-Calavi (UAC), 01 BP 4521 Cotonou ; Tél. (229) 21360074 / Poste 127

³Ecole d'Horticulture et d'Aménagement des Espaces Verts (EHAEV), Université d'Agriculture de Kétou (UAK) du Bénin, 01 BP 526, Bénin.

*Auteur correspondant, E-mail: fr.gbesso@gmail.com; Tel : 0022905347018/93937973

RESUME

Une analyse des acteurs clés a été faite afin d'étudier les aspects socio-culturels de l'utilisation de *B. aethiopum*. Une combinaison d'entretiens de groupes et d'entretiens semi-structurés a permis l'identification des acteurs et leur catégorisation suivant la perception des acteurs eux-mêmes. Des données ont été collectées sur la perception des populations, le pouvoir, les craintes des acteurs quant à la durabilité des services que fournissent l'espèce et ses habitats. *B. aethiopum* s'est révélé être une ressource à droits de propriété non explicites. Trois grandes catégories d'acteurs ont été identifiées : les acteurs ayant des actions destructives à court terme, les acteurs ayant des actions destructives à court et à moyen terme sur la viabilité de l'espèce et les acteurs dont les activités ont trait à la régulation des habitats de l'espèce. Entre les acteurs de la même catégorie, il existe des relations de convergence d'intérêts tandis que des conflits d'intérêts ont été décelés entre acteurs appartenant à des catégories différentes. Pour la durabilité de *B. aethiopum* et de ses habitats, les stratégies de gestion doivent prendre en compte les usages multiples et diversifiés de l'espèce par les différents groupes sociolinguistiques ainsi que les conflits et convergences d'intérêts des différents acteurs.

© 2017 International Formulae Group. All rights reserved.

Mots clés : Analyse des acteurs clés, intérêts des acteurs, gestion des PFNLs, *Borassus aethiopum*, Bénin.

Social utilization of *Borassus aethiopum* Mart. and its habitats in the Communes of Savè and Glazoué in Benin

ABSTRACT

An analysis of key stakeholders was made to study the socio-cultural aspects of the use of *B. aethiopum*. A combination of group interviews and semi-structured interviews allowed the identification of actors and their categorization according to the perception of the actors themselves. Data were collected on the

© 2017 International Formulae Group. All rights reserved.

2509-IJBSC

DOI: <http://dx.doi.org/10.4314/ijbcs.v11i4.9>

perception of the people, power, and fears of actors over the sustainability of the services provided on the species and its habitats. *B. aethiopum* proved to be a resource to no explicit property rights. Three major categories of actors were identified: actors with short-term destructive actions, actors with destructive actions in the short and medium term viability of the species and actors whose activities relate to the regulation habitat of the species. Among actors of the same class, there are relationships convergences of interests while conflicts of interest were detected between actors belonging to different categories. For sustainability *B. aethiopum* and habitats, management strategies must take into account the many and varied uses of the species by the different socio-linguistic groups and the conflicts and convergences of interests of different stakeholders.

© 2017 International Formulae Group. All rights reserved.

Keywords: Stakeholders analysis, stakeholder interests, NTFPs management, *B. aethiopum*, Benin.

INTRODUCTION

En Afrique, les populations locales sont extrêmement dépendantes des produits issus de la forêt comme le gibier, les plantes alimentaires et médicinales, les champignons, les chenilles, le miel et les épices pour leur alimentation (Eyog Matig et al., 2002). Ainsi, l'importance des produits forestiers non-ligneux (PFNLs) sous les tropiques pour les populations riveraines des forêts et l'impact écologique relativement faible de leur exploitation ont élevé les espoirs quant à leur potentiel à contribuer à la conservation des forêts tropicales. Pour comprendre au mieux les facteurs locaux spécifiques qui facilitent ou contraignent la durabilité de l'exploitation des PFNLs, des études de cas détaillées des dimensions écologiques, socio-culturelles, économiques (Donoghue, 2003), politiques (Nygren et al., 2006) et biologiques de leur extraction sont nécessaires (Ghimire et al., 2004). En proposant des aperçus de valeur sur la complexité sociale, économique et politique de l'exploitation des PFNLs, ces genres d'analyses peuvent contribuer à la compréhension de l'exploitation des PFNLs à travers des analyses à l'échelle macro et quantitative (Belcher et al., 2005).

Borassus aethiopum est une espèce à usages multiples de par l'utilisation de ses différentes parties (feuille, écorce, racine, drageon, bois, fruit, et fleur), mais est malheureusement en danger au Bénin (Gbesso

et al., 2013). De même, les savanes et galeries forestières, milieu de vie naturel de l'espèce au Bénin, constituent un écosystème en danger qui est soumis à de multiples actions parmi lesquelles la déforestation pour la culture de l'igname, du riz et du maïs, les feux de végétation et le pâturage du bétail. Une étude antérieure s'était intéressée à l'utilisation durable de l'espèce de points de vue écologique et économique (Gbesso et al., 2013). La présente étude se propose de comprendre le système de gestion des savanes et galeries forestières à *B. aethiopum* ; identifier et catégoriser les différents acteurs qui interviennent dans la gestion de *B. aethiopum* et de son habitat (savanes et galeries forestières) ; mettre en évidence les convergences et les divergences d'intérêts des acteurs ; proposer des approches de solutions pour une meilleure gestion de la ressource.

MATERIEL ET METHODES

Milieu d'étude

L'étude s'est déroulée dans les communes de Savè et de Glazoué au centre du Bénin. L'aire de l'étude est comprise entre les parallèles 7°30' et 8°30' de latitude Nord d'une part et entre les méridiens 2°05' et 2°46' de longitude Est (Figure 1). Elles sont distantes de Cotonou, la capitale économique du Bénin respectivement de 255 km et de 234 km. Le climat qui règne dans ce milieu est celui de transition entre le climat

subéquatorial ou guinéen du Sud du Bénin et le climat soudanien du Nord du Bénin. On y rencontre des sols ferrugineux lessivés à concrétion sur roches cristallines et sur roches sédimentaires. C'est également un secteur de forêts galeries et de savanes. Selon (INSAE,

2002), la population est estimée à 141.647 habitants et compte plusieurs groupes socioculturels dont les majoritaires sont les Tchabè, les Mahi, les Idaasha et les fon. C'est une population essentiellement agricole.

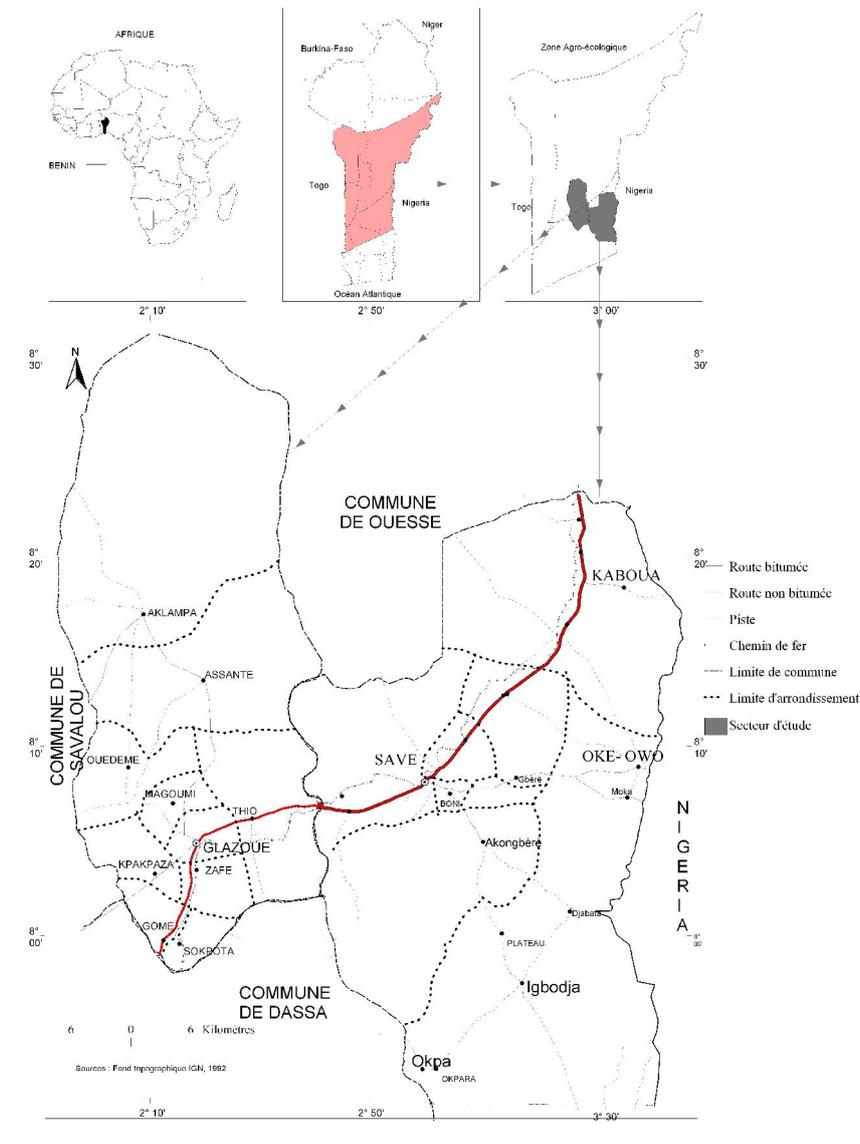


Figure 1: Situation du secteur d'étude au Bénin.

Méthode d'analyse des acteurs clés (AAA)

L'Analyse des Acteurs Clés (AAC) constitue une méthode empirique qui s'intéresse aux acteurs qui ont un enjeu dans l'objet en étude. Dans le cadre de cette étude, l'AAC a été restreinte aux acteurs locaux, c'est-à-dire les populations rurales qui vivent et/ou exercent leurs activités dans le milieu d'étude, et qui ont un enjeu, un intérêt dans les services procurés par *B. aethiopum* et ses milieux de vie (savanes et galeries forestières). Ce sont eux qui, de par leurs actions quotidiennes sur *B. aethiopum* et ses habitats, induisent des changements dans le fonctionnement et la dynamique des populations de l'espèce des savanes et des galeries forestières toutes entières. Cette restriction a été faite parce que l'on n'a pas vu ou entendu parler des autres catégories d'acteurs – tels que les organisations non-gouvernementales, les autorités régionales, etc. dans la gestion ou l'utilisation de la ressource. Ce procédé est en parfait accord avec les conseils de Grimble et al. (1995) lorsqu'il s'agit de la gestion des ressources naturelles. Ces auteurs recommandent que seuls les intervenants qui sont affectés ou influencent la gestion de la ressource de par leurs actions sont normalement pris en compte. Selon Ribot et Peluso (2003), les intérêts des acteurs locaux peuvent être liés à la production, à l'extraction, à la transformation des produits, à l'échange, à la distribution ou à la consommation des ressources forestières; c'est-à-dire l'ensemble des intérêts retrouvés dans les services fournis par la forêt.

L'AAC a été faite suivant une approche normative, approche adoptée depuis que l'analyse des acteurs a commencé par s'intéresser au milieu du développement et de la gestion des ressources naturelles (Reed et

al., 2009). Selon ces auteurs, les approches en AAC peuvent être regroupées en trois catégories : approche normative, approche instrumentale et approche descriptive. La dernière n'est en réalité qu'un précurseur aux deux premières. Dans la théorie de l'approche normative en AAC, les décideurs qui sont moralement responsables dans le contexte légal et institutionnel doivent être identifiés (Hendry, 2001; Friedman et Miles, 2006). La mise en œuvre de l'AAC par cette approche a permis de suivre les trois étapes suivantes :

- l'identification des acteurs clés ;
- la catégorisation des acteurs ;
- l'investigation sur les relations qui existent entre les acteurs.

En vue d'identifier les acteurs clés, il a été réalisé cinq discussions de groupe et 70 entretiens semi-structurés à l'aide des guides d'entretien. Les groupes de discussion ont été formés de manière à ce que les différents usagers des savanes et galeries à *B. aethiopum* déjà connus soient représentés. En ce qui concerne les entretiens semi-structurés, la technique d'échantillonnage des enquêtés a varié suivant les catégories. S'agissant des acteurs tels que les ramasseuses de fruits de l'espèce, les praticiens de la médecine traditionnelle, etc., leur sélection a été faite de manière aléatoire. Quant aux autres acteurs tels que les propriétaires terriens et les exploitants forestiers, nous avons adopté la technique d'échantillonnage dénommée boule de neige. Cette technique simple à utiliser, est aussi très pratique lorsqu'on procède par choix raisonné, ne disposant pas d'une liste des unités de la population mère et connaissant très peu d'individus qui correspondent aux variables ou aux critères retenus (Dépelteau, 2000 ; Avocèvou-Aïso, 2011). Il s'agit de constituer l'échantillon en demandant à quelques informateurs de départ

de fournir des noms d'individus pouvant faire partir de l'échantillon, en particulier des personnes qui ont un point de vue différent sur l'utilisation et la gestion des galeries forestières à *B. aethiopum*. Les données collectées au cours de ces enquêtes ont eu trait:

- aux modes d'accès (passés et présents) aux pieds de *B. aethiopum* et aux galeries et savanes qui les abritent ;
- aux lois traditionnelles de gestion des galeries forestières et des savanes, à leurs utilisations des galeries et de l'espèce ;
- aux menaces et difficultés associées à l'utilisation des galeries ;
- à la perception des enquêtés sur la ressource et leur pouvoir ;
- aux types de relations qui les lient aux autres acteurs, et
- aux craintes et anxiétés des acteurs quant à la durabilité des services que fournissent *B. aethiopum* et ses habitats.

A partir de ces données, les différents acteurs ont été catégorisés et les liens qui les unissent décrits. La catégorisation des acteurs a été réalisée par une méthode de catégorisation analytique. Elle consiste en la classification des acteurs par ceux qui conduisent l'analyse sur la base de leurs observations du phénomène en question et dans une certaine perspective théorique de la façon dont fonctionne le système (Hare et Pahl-Wostl, 2002).

RESULTATS

Description du contexte de gestion de *B. aethiopum* : Statut foncier et droits d'usage des rôneraies dans les communes de Savè et de Glazoué

Dans ces deux communes, le mode d'accès à *B. aethiopum* présente deux variantes. Lorsque l'espèce se retrouve à

l'intérieur des galeries forestières, des savanes et les aires protégées (forêts classées par exemple), son accès est règlementé comme toute autre espèce par les clauses d'utilisation des aires protégées. Les populations locales ont la permission de collecter ces PFNLs, sans une autorisation particulière. Seul le tronc est exploité après obtention d'autorisation du chef du village ou du forestier.

Lorsque *B. aethiopum* se retrouve dans les propriétés privées, il constitue ce qu'on peut appeler ressource à droits de propriété non explicites. En effet, quand les galeries forestières et les savanes à *B. aethiopum* sont à proximité des champs d'un propriétaire terrien, son ménage a prioritairement accès aux fruits de l'espèce, à l'instar de ce qui se passe avec d'autres espèces ligneuses productrices de PFNLs dans la zone telles que le néré (*Parkia biglobosa*), le palmier à huile (*Elaeis guineensis*) ou la mangue (*Mangifera indica*). Par contre, lorsque les pieds de *B. aethiopum* se retrouvent en dehors des champs, l'accès au ramassage des fruits ou la collecte d'autres organes de l'espèce est libre.

En ce qui concerne la coupe des pieds adultes de *B. aethiopum*, l'autorisation est donnée selon le cas, par le comité de gestion des forêts classées ou par le propriétaire terrien. Par ailleurs, l'exploitant forestier a également besoin, en principe, de l'autorisation de l'agent forestier avant toute coupe car selon la loi 93-009 du 02/07/93 portant régime des forêts en République du Bénin, le rônier est classé au rang des espèces forestières protégées.

Intérêts tirés des galeries forestières et des savanes à *B. aethiopum* par les acteurs **Coupe des pieds adultes de *B. aethiopum***

Cette activité est pratiquée par les exploitants forestiers. Elle consiste en la

coupe des pieds adultes à gros diamètre. De par son fût particulièrement long et droit (avec un à deux renflement selon son âge) ainsi que son bois dur et résistant, l'espèce est très appréciée en charpenterie par les populations locales. Au cas où *B. aethiopum* se retrouve dans les domaines privés, l'autorisation de coupe est donnée par le propriétaire terrien à l'exploitant forestier qui doit également obtenir le permis d'exploitation de l'agent forestier en poste dans la région. En revanche, à l'intérieur des aires protégées, la coupe des espèces ligneuses est gérée par le comité villageois de gestion qui, périodiquement, et suivant le plan d'aménagement participatif des forêts classées mis sur pied par le Projet de Restauration des Ressources Forestières (PRRF), procède à l'abattage des sujets jugés mûres pour la coupe.

Agriculture dans les savanes et galeries forestières

Les agriculteurs en quête de terres fertiles avec de sols profonds, défrichent des savanes et galeries forestières, détruisant toutes les espèces ligneuses présentes. Après le défrichement, l'igname est cultivée en tête de rotation car sa culture requiert des sols fertiles, profonds, peu argileux et sans grosses concrétions. Suivent ensuite le maïs et le manioc. Les galeries forestières offrent par ailleurs des opportunités d'irrigations. Contrairement à la situation dans les domaines privés, la conversion des galeries forestières en terres agricoles n'a pas cours dans les aires protégées.

L'avancée des terres agricoles dans les galeries forestières (y compris celles à *B. aethiopum*) ne se fait pas toujours avec le consentement des propriétaires terriens. En effet, il nous est arrivé de rencontrer des propriétaires terriens surpris de se rendre

compte, après une visite de leurs terres, qu'une partie de leurs galeries forestières a déjà été transformée en terres agricoles par les agriculteurs environnants.

Collecte des fruits de B. aethiopum

La collecte des fruits de l'espèce est une activité faite par les femmes et les hommes de tout groupe sociolinguistique. Les fruits sont ramassés sous les pieds de l'espèce où ils tombent à maturité. Dans les galeries forestières, milieux relativement fermés en comparaison aux savanes, les femmes et les enfants se rendent en groupe de 3 à 5 personnes. Cela leur permet de se sentir plus en sécurité, mais aussi de trouver de l'aide pour le chargement des fruits de *B. aethiopum* sur la tête.

Exploitation d'autres parties (racines, écorce, drageons, feuilles, etc.) de B. aethiopum.

L'accès aux pieds de *B. aethiopum* pour la collecte de ses organes ne connaît pas de restrictions aussi bien dans les domaines privés que dans les aires protégées. En effet, toute personne désireuse de se procurer une partie de l'espèce se rend simplement dans une galerie forestière où elle est disponible pour en prélever sans avoir besoin d'une autorisation particulière. Cette activité est en majeure partie menée par les praticiens de la médecine traditionnelle.

Pâturage dans les galeries forestières

Les galeries forestières sont fréquentées par des bouviers qui amènent leurs troupeaux de bovins et d'ovins s'abreuver dans les cours d'eau qui les traversent. Ces fréquentations sont à leur pic pendant la saison sèche, ce qui entraîne le piétinement des jeunes pousses des espèces végétales présentes dans les formations.

Catégorisation des acteurs intervenant dans la gestion des galeries forestières à *B. aethiopum*

Au vue des intérêts tirés des savanes et galeries forestières à *B. aethiopum* ci-dessus cités, les catégories d'acteurs locaux suivantes ont été distinguées : collecteur de fruits de *B. aethiopum*, collecteurs d'autres organes de l'espèce, exploitants forestiers, agriculteurs, propriétaires terriens, éleveurs de bétail, agent forestier et autorités locales. Ces acteurs ont été catégorisés suivant une graduation des conséquences que leurs actions pourraient avoir sur la durabilité de l'utilisation des galeries forestières à *B. aethiopum*. De manière décroissante, il a été distingué quatre catégories d'acteurs:

- les acteurs dont les intérêts ont un effet négatif à court terme sur la vie de l'espèce : il s'agit des agriculteurs et des exploitants forestiers ;

- les acteurs dont les intérêts ont un effet négatif à moyen ou long terme sur la vie de l'espèce : ce sont les collectrices de fruits de *B. aethiopum*, les collecteurs d'autres organes de l'espèce et les éleveurs de bétail ;

- les acteurs ayant un rôle de régulation de l'utilisation des galeries forestières : cette catégorie regroupe l'agent forestier en service dans la région et les autorités locales ;

- les acteurs à rôle non défini : les propriétaires terriens sont les seuls acteurs de cette catégorie.

Relations entre les acteurs de la gestion des galeries forestières à *B. aethiopum*

Le Tableau 1 présente une matrice qui montre les types de relations qui existent entre

les différentes catégories d'acteurs précédemment décrites. En général, des relations de conflits existent entre les acteurs dont les actions ont un effet destructeur immédiat sur la vie des populations de *B. aethiopum* et ceux dont les actions ont un effet à moyen ou long terme. Par contre, les acteurs de mêmes catégories entretiennent des relations de coopération ou d'indifférence. Par ailleurs, les acteurs ayant un rôle de régulation entretiennent des relations de conflits avec ceux dont les intérêts ont un effet destructeur à court terme. Quant aux acteurs à rôle non défini, aussi bien des relations d'indifférence, de coopération et de conflits existent entre eux et les autres catégories d'acteurs, selon qu'ils soient préoccupés ou non par la protection de leurs forêts galeries.

Dans le Tableau 1, les relations conflictuelles entre deux acteurs indiquent que l'utilisation de *B. aethiopum* par l'un d'entre eux conduit à l'impossibilité de l'autre d'accéder à la ressource (ramasseurs de fruits et exploitant forestier), ou contrarie les fondements de la fonction de l'autre (agriculteur et agent forestier). Lorsque l'utilisation de la ressource par un type d'acteurs n'empêche pas un autre de l'utiliser, les relations entre eux sont qualifiées d'indifférence (ex : ramasseurs de fruits et éleveurs de bétail). Les relations de coopération sont celles dans lesquelles l'utilisation de la ressource par un type d'acteurs favorise celle d'un autre type d'acteurs (exploitant forestier et agriculteur).

Tableau 1 : Matrice des liens entre les acteurs de la gestion des galeries forestières à *B. aethiopum*

	Propriétaires terriens	Ramasseuses de fruits	Exploitants forestiers	Collecteurs d'organes	Agriculteurs	Eleveurs	Agent forestier	Autorités locales
Propriétaires terriens (hommes)								
Ramasseurs de fruits (femmes et hommes)	Indifférence							
Exploitants forestiers (hommes)	Coopération	Conflit						
Collecteurs d'organes (femmes et hommes)	Indifférence	Indifférence	Conflit					
Agriculteurs (hommes)	Conflit	Conflit	Coopération	Conflit				
Eleveurs (hommes)	Indifférence	Indifférence	Conflit	Indifférence	Conflit			
Agent forestier (homme)	Indifférence	Indifférence	Conflit	Indifférence	Conflit	Indifférence		
Autorités locales (hommes)	Indifférence	Indifférence	Indifférence	Indifférence	Indifférence	Indifférence	Indifférence	

DISCUSSION

B. aethiopum est une ressource commune à tous ceux qui veulent l'exploiter, mais les biens qui en sont tirés (produits de l'espèce) sont privés. Les ressources communes qui produisent des quantités finies de biens ont par conséquent les caractéristiques de bien privé et public à la fois, puisque l'exclusion des utilisateurs de leur utilisation est difficile (Sapkota et Odén, 2008). Ceci correspond bien au cas présent de *B. aethiopum*.

L'étude a montré certains intérêts contradictoires parmi les différentes utilisations faites de *B. aethiopum* et de ses habitats. Par exemple, les collecteurs de fruits de l'espèce se plaignent et blâment les exploitants forestiers pour l'abattage des pieds adultes et les agriculteurs pour la destruction des galeries forestières et les savanes. En effet, les actions des agents en cause sur les peuplements de *B. aethiopum* entraînent la disparition des pieds les plus productifs d'amandes. Les conflits d'intérêts sont inhérents à la gestion des ressources naturelles et devraient être vus comme un point d'entrée à l'amélioration de la gestion des forêts (Raben et al., 2006).

L'action des agents forestiers sur le terrain reste mitigée. En effet, tout abattage de pieds de *B. aethiopum* par un exploitant forestier, à l'instar des autres espèces végétales, doit se faire sur son autorisation. A cet effet, la réglementation préconise le déplacement de l'agent sur le site, pour apprécier l'état du peuplement concerné par l'exploitation. Malheureusement, nous avons constaté que la délivrance de ladite autorisation ne se fait pas toujours dans les règles. En effet, il arrive régulièrement que cette dernière soit délivrée par l'agent, juste sur paiement des frais de coupe. Par conséquent, le souci de pérennité des peuplements de *B. aethiopum* que les visites des sites devaient permettre de prendre en compte, est délaissé ; ce qui va à l'encontre d'une bonne gestion et d'une conservation de l'espèce. Par ailleurs, les autorités locales en l'occurrence, les chefs villages/quartiers qui

devraient être associées de près à la gestion des terres et des forêts, ne le sont pas en réalité. Les lois qui devaient leur permettre d'exercer légalement ces prérogatives ne sont pas encore disponibles. Le rôle des femmes dans la gestion des galeries forestières à *B. aethiopum* est assez limité. En effet, parmi les différentes catégories d'acteurs, elles ne se retrouvent que dans le groupe des collecteurs d'organes (fruits, feuilles, écorce, racine, etc.) de l'espèce. A cause des règles traditionnelles relatives aux successions, elles n'ont pas droit à l'héritage des terres. Dans le milieu d'étude où les métiers d'exploitant forestier et d'éleveur sont exclusivement masculins, et où les ménages sont majoritairement dirigés par des hommes, les femmes participent peu aux prises de décision importante, relative à la conservation des peuplements de *B. aethiopum*.

Dans les domaines privés, où les galeries forestières et savanes à *B. aethiopum* nous sont apparues comme une ressource à droits de propriété non explicites, les propriétaires terriens n'en maîtrisent pas toujours l'accès. En effet, à part l'exploitation forestière des pieds de *B. aethiopum*, ils n'exercent pratiquement aucun contrôle sur les autres types d'activités liées à la vie des galeries et des savanes (agriculture, pâturage du bétail, collecte d'organes de l'espèce, etc.). Or, l'essence de tout régime de propriété est un système d'autorité qui peut garantir que les droits de propriété des individus sont respectés. Ainsi, la présence d'un système d'autorité capable d'agir, est un pré-requis pour la viabilité de tout régime de propriété (Sapkota et Odén, 2008). Dans ces conditions, toute action qui vise une gestion durable des populations de *B. aethiopum*, doit penser au renforcement de l'autorité des propriétaires terriens sur la gestion de leurs domaines, notamment les activités qui ont un effet négatif à court terme sur la survie des populations. Ce renforcement de l'autorité des propriétaires terriens pourrait se faire à travers la transformation du mode « d'accès libre » à celui de « propriété commune » ou « common property resource », semblable donc au mode

de gestion déjà en cours dans les aires protégées. Ce mode est considéré comme l'option la plus viable pour les biens communs, sur les plans aussi bien écologique qu'économique (Adhikari et al., 2004 ; Sakpota et Odén, 2008). Il est d'ailleurs le mode de gestion pour lequel beaucoup de gouvernements ont opté, orientation qui permet une sorte de contrôle des utilisateurs locaux sur les ressources (Agrawal, 2001). En effet, ce mode de gestion présente l'avantage d'identifier les différents utilisateurs des ressources qui ont le droit d'usage sur les ressources de leur terroir ; mais également celui de refuser ou d'en limiter l'accès à d'autres personnes ou communautés n'ayant pas de liens avec leur communauté.

Conclusion

Au terme de cette étude, il est apparu que dans les Communes de Savè et Glazoué, *B. aethiopum* est une ressource dont le mode de gestion varie de « l'accès libre » à la « propriété commune », suivant la localisation des peuplements (aires protégées ou domaines privés). L'analyse des acteurs-clés (stakeholders analysis) a permis, entre autres, d'identifier les acteurs de la gestion de *B. aethiopum* et de ses habitats, de les catégoriser et d'étudier les relations qui existent entre eux. Autour de cette ressource, gravitent plusieurs catégories d'acteurs dont les intérêts sont parfois divergents et en contradiction, notamment du point de vue de la durabilité de son utilisation. Pour une gestion durable des galeries forestières à *B. aethiopum*, il serait mieux de procéder à une généralisation du mode de gestion basé sur la propriété commune.

REMERCIEMENTS

Cette étude a bénéficié d'un appui financier du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique du Bénin et de la Commission Universitaire pour le Développement (CUD), à qui les auteurs expriment leur profonde gratitude

REFERENCES

- Adhikari B, Di Falco S, Lovett JC. 2004. Household characteristics and forest dependency: evidence from common property forest management in Nepal. *Ecological Economics*, **48**: 245–257. Doi <http://mpira.ub.uni-muenchen.de/31060/>
- Agrawal A. 2001. Common property institutions and sustainable governance of resources. *World Development*, **29**(10): 1649–1672. Doi www.indiana.edu/~workshop/reprints/R01_22.
- Belcher B, Kusters K. 2004. Non timber product commercialization: development and conservation lessons. In *Forest Products, Livelihood and Conservation* (Vol 1_Asia), Kusters K, Belcher B (eds). Center for International Forestry (CIFOR); 1-22. Doi www.cifor.org/ntfpcd/docs/pub-bc.htm
- Cabannes Y, Chantry G. 1987. *Le Rônier et le Palmier à Sucre dans l'Habitat*. Edition GRET : France ; 90 p.
- Dépelteau F. 2000. *La Démarche d'une Recherche en Sciences Humaines – de la Question de Départ à la Communication des Résultats*. Ed. de Boeck Université ; 432 p.
- Donoghue EM. 2003. Social values and compatible forest management. In *Compatible Forest Management*, Monserud RA, Haynes RW, Johnson AAA (Eds). Kluwer Academic Publishers: Netherlands, 429-452. Doi ehp.niehs.nih.gov/wp-content/uploads/116/12/ehp.11680.
- Fandohan AB, Assogbadjo AE, Glèlè kakaï R L, Sinsin B, Van Damme P. 2010. Impact of habitat type on the conservation status of tamarind (*Tamarindus indica* L.) populations in the W National Park of Benin. *Fruits*, **65**: 11–19. www.hindawi.com/journals/jeco/2014/270956/ref/
- Gbaguidi SV, Gbaguidi Aisse G, Gibigaye M, Adjovi EC, Amadji A, Sinsin B. 2010. Association béton-bois de *Borassus aethiopum* pour la réalisation

- des éléments fléchis faiblement chargés et des raidisseurs des murs porteurs: caractéristiques physico-mécaniques du bois de rônier, Actes de colloque scientifique de Ouagadougou, 10 p.
- Gbesso F, Akouehou G, Tente B, Akoegninou A. 2013. Aspects technico-économiques de la transformation de *Borassus aethiopum* Mart (Arecaceae) au Centre-Benin. *Afrique Science*, **9**(1) : 1. <http://www.afriquescience.info/document.php?id=2864>. ISSN 1813-548X.
- Ghimire SK, McKey D, Aumeeruddy-Thomas Y. 2005 Conservation of Himalayan medicinal plants: Harvesting patterns and ecology of two threatened species, *Nardostachys grandiflora* DC. and *Neopicrorhiza scrophulariiflora* (Pennell) Hong. *Biological Conservation*, **124**: 463–475.
- Hare M, Pahl-Wostl C. 2002 Stakeholder categorization in participatory integrated assessment. *Integrated Assessment*, **3**: 50–62.
- Ostrom E, Bruger J, Field CB, Norgaard RB, Policansky D. 1999. Revisiting the Commons: Local Lessons, Global Challenges. *Science*, **284**: 278–282.
- Raben K, Nyingi J, Loserian D, Akello Z, Kidoido M. 2006. Identifying local stakeholders in forest landscapes: Understanding the Use of Ecological Goods in the Kasyoha-Kitomi Landscape, Uganda and the Nguru South Landscape, Tanzania. TFCG Technical Report 16, Dar es Salaam, Tanzania. Pp 1 – 32.
- Sacandé M, Pritchard HW. 2004. Seed research network on African trees for conservation and sustainable use. FAO Rome, Italy.
- Sapkota IP, Odén PC. 2008. Household characteristics and dependency on community forests in Terai of Nepal. *International Journal of Social Forestry*, **1**(2): 123-144.